CITROËN

SERVICE CITROEN

CATALOGUE DES RÉPARATIONS

8 CV. 10 CV. 15 CV.

1re EDITION

SOCIÉTÉ ANONYME **ANDRÉ CITROËN**, CAPITAL 400.000.000 FRS
143, Quai de Javel - PARIS (XVe)
R. C. SEINE 216.018 B

Reproduction interdite © www.citroen-rosalie.com

CATALOGUE

DES

RÉPARATIONS

8 CV. 10 CV. 15 CV.

1re ÉDITION

Mis à disposition par Cub 91 http://www.citroenvalie.fr

Société Anonyme **ANDRÉ CITROËN**, Capital 400.000.000 Frs
143, Quai de Javel, PARIS (XVe)
R. C. Seine 214.018 B

ATELIERS DE RÉPARATIONS DES USINES CITROËN
34, rue de la Jonquière, Paris (XVIIe). — 4 et 6, rue d'Oran, Paris (XVIIIe)
6, boulevard de la Somme (Porte de Courcelles), Paris (XVIIe)

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Introduction 5

Moteur :

Moteur 7
Graissage 10
Carburateur et sa commande 10
Appareillage d'allumage .. 10
Ventilation et pompe à eau. 11

Embrayage 11

Boîte de vitesses.. 12

Arbre de transmission .. 13

Pont arrière 13

Freins. 14

Essieu avant 15

Direction.. 16

Châssis :

Châssis 16
Silencieux. 17

Pages

Alimentation d'essence 17
Radiateur. 18

Suspension 18

Électricité :

Batterie 19
Démarreur 20
Dynamo 20
Appareillage électrique. .. 20

Accessoires de bord.. .. 21

Phares et lanternes 21

Carrosserie :

Ferrage. Glaces.. 21
Tôlerie. Montage. 23
Sellerie (dégarnissage et regarnissage) 23
Peinture 24

Mis à disposition par Citro 21 http://www.citroenrosalie.fr

Voici les principaux organes

pouvant bénéficier

de l'ÉCHANGE-STANDARD

.. ..

Moteur.

Embrayage.

Boîte de vitesses.

Boîtier de direction.

Essieu avant.

Pont arrière.

Batterie d'accumulateurs.

Démarreur.

Dynamo.

Radiateur.

.. ..

Mis à disposition par Citro21 http://www.citroen-rosalie.fr

INTRODUCTION

Les Usines CITROËN, les premières, eurent en 1923 l'idée de cataloguer toutes les opérations nécessaires à l'entretien des voitures de leur Marque, de tarifer ces opérations et de rendre ainsi les factures contrôlables.

De plus, pour réduire au minimum l'immobilisation, en cas de réparation, elles ont créé l'échange-standard, opération permettant de remplacer, en une journée, n'importe quel organe fatigué par un organe entièrement remis à neuf, et dans la plupart des cas, garanti six mois.

A l'heure actuelle, seules les Usines CITROËN peuvent dire à tous leurs clients :

" A TRAVAIL DONNÉ, PRIX UNIQUE "

Qu'il s'agisse de main-d'œuvre, de pièces détachées ou d'organes standard, dans quelque ville de France que vous vous trouviez, votre réparation sera effectuée aux mêmes conditions.

Nos catalogues donnent la nomenclature des réparations courantes quand la voiture assure un service normal et continu.

Nos tarifs donnent uniquement le prix de la main-d'œuvre. Ils ne comportent ni la fourniture des pièces détachées ni les opérations consécutives à un accident qui, bien entendu, ne peuvent être tarifées à l'avance.

Mis à disposition par Citro 21 http://www.citroen-rosalie.fr

★

* *

Les travaux qui font l'objet de notre catalogue s'imposeront un jour. Ce jour viendra d'autant plus tard que votre voiture aura été mieux soignée.

Pour lui conserver le plus longtemps possible ses qualités d'origine, il lui faut une hygiène mécanique, c'est-à-dire un entretien régulier : " Le Service ".

Elle doit être lavée, graissée périodiquement, examinée de temps en temps. Un simple coup d'œil ou un conseil ne coûtent rien. Ils évitent souvent des frais inutiles et des pertes de temps.

Donnez-lui ces quelques soins indispensables, et votre CITROËN vous donnera le plus grand agrément et vous assurera le plus long service.

* *

Afin de rendre plus aisé encore l'entretien régulier et courant de la voiture, grâce auquel vous obtiendrez le service parfait que vous attendez d'elle, les Usines CITROËN ont créé les " Service-Forfaits ". Groupant chacun un certain nombre d'opérations exécutées périodiquement, ils vous évitent le souci d'avoir à y penser et à les commander en détail.

Effectués par des spécialistes de la Marque, dotés de l'outillage-service le plus perfectionné, ils maintiendront tout au long de l'année votre voiture en excellente forme.

Enfin, payant pour un ensemble d'opérations, vous bénéficierez d'un prix forfaitaire représentant une réduction intéressante sur le prix total des divers travaux effectués séparément. Vous ferez donc une économie.

MOTEUR

Travaux ne nécessitant aucun démontage préalable.

1. Nettoyage et réglage des bougies avec vérification du point d'allumage et essai.
2. Démontage et remontage du cache-soupapes avec réfection du point, démontage et remontage du carburateur, s'il y a lieu.
3. Remplacement d'un ressort de soupapes, y compris démontage du cache-soupapes et du carburateur avec réfection du joint et au besoin démontage d'une rampe.
4. Par ressort de soupape supplémentaire.
5. Réglage des poussoirs de soupapes, y compris démontage et remontage du cache-soupapes, du carburateur et réfection du joint, s'il y a lieu.

6ter Supplément à l'opération 5 pour démontage d'une rampe de poussoirs avec ajustage ou remplacement des quatre poussoirs correspondants.

7. Supplément à l'opération 5 pour échange d'une rampe de poussoirs neuve.
8. Supplément à l'opération 6ter pour remplacement des vis de poussoirs.
9. Démontage et remontage du collecteur d'échappement et de la tubulure d'admission avec réfection des joints.
10. Démontage et remontage d'un raccord d'eau.
11. Remplacement d'une pipe de sortie d'eau.
12. Réglage de la pression d'huile par régulateur de débit.
13. Démontage et remontage du caoutchouc support AV.
14. Démontage et remontage du caoutchouc stabilisateur intermédiaire.
15. Démontage et remontage du caoutchouc support AR.
16. Démontage et remontage de la pipe de remplissage d'huile.
17. Réglage du point tranquille.

Travaux nécessitant le démontage de la culasse.

20. Démontage de la culasse pour examen et remontage y compris vérification du point d'allumage et réfection du joint.
21. Démontage et remontage de la culasse, des tubulures d'admission et d'échappement, pour décrassage des cylindres et de la culasse, rodage des soupapes avec ou sans rectification des sièges, réglage des poussoirs, vérification du point d'allumage et essai.
22. Supplément pour remplacement des guides de soupapes.
23. Supplément à l'opération 20 pour démontage et remontage de l'arbre d'entraînement du distributeur.
24. Supplément à l'opération 20 pour remplacement d'un goujon de culasse avec refiletage du trou borgne.
25. Supplément à l'opération 20 pour remplacement d'une soupape cassée ou grippée, sans rodage des autres soupapes.

Travaux nécessitant la dépose du radiateur.

30. Démontage et remontage du carter de distribution pour calage de l'arbre à cames ou échange des pignons, y compris démontage et remontage du cache-soupapes, réglage et essai.
31. Même opération avec échange de l'arbre à cames.
32. Démontage et remontage du damper pour échange ou remise en état y compris desserrage du moteur ou enlèvement du support moteur pour faciliter démontage.
33. Supplément à l'opération 32 pour remise en état du damper.

Travaux sur groupe cylindres, carter, vilebrequin, bielles et pistons, exécutés sans dépose du moteur.

35. Démontage et remontage du carter inférieur pour nettoyage avec réfection du joint.
36. Démontage et remontage du carter inférieur avec réfection du joint, démontage, nettoyage, réglage ou échange de la pompe à huile.

37. Supplément pour remplacement d'une rampe de graissage.

38. Démontage d'une bielle pour remplacement de la bielle du piston, de son axe et des segments ou d'une partie seulement de ces pièces, y compris démontage et remontage du carter inférieur et de la culasse, réfection des joints, vérification du point d'allumage et essai.

39. Par bielle supplémentaire.

40. Réalésage et glaçage sur place du cylindre carter, remplacement des pistons, axes et segments, rodage ou remplacement des soupapes, avec ou sans rectification des sièges. Réglage complet, mise au point et essai.

41. Supplément par bielle à l'opération 40 pour resserrage des têtes de bielles.

42. Supplément à l'opération 38 pour décalaminage et rodage des soupapes, avec ou sans rectification des sièges, et réglage des poussoirs.

43. Reprise du jeu longitudinal du vilebrequin, y compris dépose et pose du radiateur, du carter de distribution et essai.

Travaux nécessitant la dépose du moteur.

50. Dépose et pose du moteur sur la voiture en vue de son démontage ou pour échange, y compris réglage et essai.

51. Suppression d'une fuite d'huile au palier AR avec ajustage ou remplacement du coussinet de palier AR, des bagues ou des demi-coquilles d'étanchéité, y compris dépose et pose du moteur sur la voiture, réglage et essai.

Travaux sur cylindre-carter et attelage moteur démonté.

55. Réalésage et glaçage d'un cylindre carter démonté, y compris dégoujonnage, regoujonnage et rectification des sièges de soupapes.

56. Rectification des portées et manetons de vilebrequin démonté (sans redressage). Ce travail nécessite le remplacement des coussinets de paliers et de bielles par des coussinets aux cotes réparations.

GRAISSAGE

60. Vidange de l'huile du moteur, y compris démontage du carter inférieur et du filtre à huile ou de la crépine.
61. Faire le niveau d'huile des 3 organes : moteur, boîte de vitesses et pont AR.
62. Graissage sous pression des articulations avec fourniture de graisse, y compris graissage de l'allumeur, de la dynamo et du démarreur.
63. Vidange du pont et de la boîte avec rinçage.
64. Démontage et remontage de l'indicateur de circulation d'huile.
65. Remplacement de la canalisation d'huile ou d'une partie des pièces avec réfection des joints.

CARBURATEUR, SA COMMANDE

70. Nettoyage du carburateur, du filtre et vérification des gicleurs.
71. Démontage et remontage de la commande flexible de starter ou de volet d'air ou de ralenti.
72. Réglage de la position de la pédale d'accélérateur avec ou sans remplacement du ressort de la pédale.
73. Démontage et remontage de la pompe à essence pour nettoyage ou échange et réfection des joints.
74. Vérification du carburateur et essai de consommation avec bidon de 1 litre.

ALLUMAGE

75. Dépose et pose de l'appareil d'allumage avec réglage de l'avance, synchronisation sur 6 cylindres et essai.

76. Démontage complet de l'appareil d'allumage pour nettoyage, réglage ou remise en état, y compris dépose et pose sur la voiture et essai.
77. Réglage du contact du rupteur.
78. Remplacement des fils de bougies.
79. Remplacement et essai du condensateur.
80. Démontage, remontage et réglage de la commande flexible du correcteur d'avance.
81. Démontage et remontage de la bobine et essai.
82. Pose d'un correcteur d'avance, y compris flexible et tirette.

VENTILATION ET POMPE A EAU

85 *bis* Dépose et pose de la pompe à eau pour remplacement ou revision, y compris basculage du radiateur.
86. Démontage et remontage de la pompe à eau pour examen ou remise en état, y compris dépose et pose.
87. Démontage et remontage du ventilateur pour changement des pales, y compris basculage du radiateur.
88. Remplacement de la courroie de ventilateur.
89. Remplacement du graisseur de pompe à eau ou de ventilateur.

EMBRAYAGE

Opérations ne nécessitant pas de dépose préalable.

90. Réglage de la position de la pédale d'embrayage.
91. Supplément à l'opération 90 pour réglage du parallélogramme.
92. Echange de l'arbre des pédales avec réglage du parallélogramme s'il y a lieu.

93. Remplacement du ressort de rappel de la pédale d'embrayage, y compris dépose et pose du plancher.

94. Dégauchir la pédale d'embrayage.

95. Supplément à l'opération 92 pour remplacement de la pédale d'embrayage.

Travaux nécessitant la dépose et la pose de la boîte de vitesses.

100. Remplacement de la douille coulissante.

101. Remplacement de la fourche de débrayage et de son axe.

102. Dépose et pose de l'embrayage, du volant moteur.

103. Démontage et remontage complet de l'embrayage pour examen, devis, remise en état et essai, y compris dépose et pose.

104. Supplément à l'opération 103 pour rectification du plateau d'embrayage démonté.

BOITE DE VITESSES ET ROUE LIBRE

Travaux ne nécessitant pas la dépose de la boîte de vitesses.

110. Dépose et pose du pontet pour échange du levier, du ressort ou de la grille du levier de vitesses, y compris dépose et pose des sièges et du plancher.

111. Démontage du couvercle de la boîte de vitesses pour vérification, y compris dépose et pose du plancher, remontage et essai.

112. Supplément à l'opération n° 111 pour examen, réparation ou échange de verrouillage ou des fourchettes.

113. Dépose et pose du ressort de réaction.

115. Dépose et pose de la roue libre, y compris démontage et remontage des sièges, des planchers et du joint de cardan.

116. Remplacement du pignon de compteur, y compris dépose et pose des sièges et du plancher.

117. Démontage et remontage complet de la roue libre pour examen ou remise en état et essai, y compris démontage et remontage du plancher et des sièges.

118. Démontage et remontage de la commande de blocage de roue libre pour remise en état (se fait par dessous la voiture).

Travaux nécessitant la dépose de la boîte de vitesses.

120. Dépose et pose de la boîte de vitesses et essai.

121. Démontage et remontage complet de la boîte pour examen ou remise en état, y compris dépose et pose.

122. Remplacement du roulement du vilebrequin avec dépose et pose de la boîte de vitesses, de l'embrayage, du volant moteur, du relais sur les 6 cylindres et essai.

ARBRE DE TRANSMISSION

125. Dépose et pose de l'arbre de transmission et des joints, essai avec freinage des boulons et des écrous.

126. Dépose et pose du relais de transmission pour échange ou remise en état, y compris dépose et pose des sièges et du plancher et essai.

127. Démontage et remontage complet d'un relais de transmission pour remise en état y compris dépose et pose.

PONT ARRIÈRE

Travaux ne nécessitant pas la dépose du pont arrière.

130. Démontage du couvercle de corps de pont et remontage avec réfection du joint.

131. Remplacement d'un arbre de pont, du roulement, du moyeu, du feutre d'étanchéité ou d'une partie seulement de ces pièces (cette opération ne peut être exécutée que si l'arbre de pont n'est pas cassé intérieurement), y compris réglage freins et essai.

Travaux nécessitant la dépose du pont arrière.

135. Dépose et pose du pont AR sur la voiture, y compris équilibrage des freins et essai.

136. Démontage et remontage du pont pour examen ou remise en état, y compris dépose et pose.

FREINS

Travaux sur câbles de freins.

140. Equilibrage des freins par écartement des mâchoires et essai.

141. Réglage complet des freins avec rattrapage sur les câbles, réglage des excentriques et essai sans remplacement d'aucune pièce.

147. Remplacement d'une tringle, d'un câble de frein ou d'une gaine, y compris dépose et pose du tambour, s'il y a lieu, avec réglage et essai.

149. Réglage de la position de la pédale de frein.

150. Réglage du frein à main.

151. Réfection de l'encliquetage du frein à main.

152. Echange de la tringle de frein à main ou à pied au palonnier avec dépose et pose des sièges et du plancher.

Travaux sur freins et tambours de freins.

155. Démontage de 2 tambours pour nettoyage des segments, ressorts, etc., et remontage avec petit réglage des freins et essai (tambours AV).

156. Démontage de 2 tambours pour nettoyage des segments, ressorts, etc., et remontage avec petit réglage des freins et essai (tambours AR).

157. Démontage de 2 tambours pour échange des segments de freins, des ressorts, etc., et remontage, y compris réglage complet des freins et essai (tambours AV).

158. Démontage de 2 tambours pour échange des segments de freins, des ressorts, etc., et remontage, y compris réglage complet des freins et essai (tambours AR).

159. Rectification des 2 tambours de freins AV ou AR démontés.

160. Remplacement d'un ressort de maintien ou de rappel, y compris dépose et pose du tambour avec réglage et essai (tambours AV).

161. Remplacement d'un ressort de maintien ou de rappel, y compris dépose et pose du tambour avec réglage et essai (tambours AR).

ESSIEU AVANT

Travaux ne nécessitant pas la dépose de l'essieu avant.

170. Réglage du braquage des roues.

171. Réglage du parallélisme des roues AV et essai.

172. Resserrage des moyeux AV.

173. Rattrapage du jeu des boîtes à rotules sur barres connexion et accouplement.

174. Démontage et remontage du levier courbe de renvoi pour examen ou remplacement.

175. Démontage et remontage du levier droit d'accouplement pour examen ou remise en état.

176. Démontage et remontage de la barre d'accouplement pour examen ou remise en état.

177. Démontage pour vérification ou échange des ressorts des 4 boîtes à rotules avec vérification du parallélisme.

178. Remplacement des 2 pivots et des bagues.

179. Remplacement d'un moyeu AV, de la cuvette, des 2 roulements ou d'une partie seulement de ces pièces.

Travaux nécessitant la dépose de l'essieu avant.

190. Dépose et pose de l'essieu AV sur le châssis, y compris, s'il y a lieu, réglage des cales de chasse, équilibrage des freins et essai.

191. Démontage complet de l'essieu pour examen ou remise en état et remontage, y compris dépose et pose.

DIRECTION

Travaux ne nécessitant pas la dépose du boîtier de direction

195. Démontage et remontage du levier de direction.

196. Démontage et remontage de la barre de direction pour examen ou remplacement de la barre, des noix, des ressorts ou des rotules s'il y a lieu.

197. Démontage et remontage du volant de direction pour échange, y compris dépose et pose du contact d'avertisseur, du commutateur et de sa tige.

198. Démontage et remontage du tube de direction, y compris dépose et pose du contact d'avertisseur du commutateur et de sa tige.

199. Réglage sur place du boîtier de direction et essai.

Travaux nécessitant la dépose du boitier de direction.

205. Dépose et pose du boîtier de direction sur la voiture et essai.

206. Démontage et remontage complet du boîtier de direction pour examen et remise en état, réglage et essai, y compris dépose et pose.

Mis à disposition par Citro21 http://www.citroen-rosalie.fr

CHASSIS

210. Ajustage ou remplacement du guide de manivelle, y compris démontage et remontage de la calandre et de la bavette.

211. Resserrage général des boulons mécanique et carrosserie.

212. Remplacement d'un support de marchepied.

213. Remplacement du panier d'accus.

214. Remplacement d'un attache-capot.

220. Mise à nu du châssis pour remplacement ou remise en état, y compris réhabillage du châssis neuf ou réparé.

221. Dépose de la carrosserie.
222. Dépose des organes mécaniques du châssis, sans démontage des resorts sur essieu et pont.
223. Dépose de l'installation électrique.
224. Pose des organes mécaniques sur le nouveau châssis.
225. Pose de l'installation électrique sur le nouveau châssis.
226. Pose de la carrosserie sur le nouveau châssis.
227. Contrôle, essai et mise au point.

SILENCIEUX

240. Dépose et pose du silencieux complet, en vue de son remplacement ou de son nettoyage ou pour remplacement du tuyau allant au collecteur, y compris dépose et pose de toute la tuyauterie.
241. Démontage et remontage du tube de sortie du silencieux.
242. Nettoyage par brûlage du silencieux démonté.
244. Remplacement d'un caoutchouc ou d'une bride support de silencieux.

ALIMENTATION D'ESSENCE

250. Démontage et remontage du réservoir d'essence AV pour nettoyage, remplacement ou réparation.
251. Démontage et remontage du robinet d'essence et de sa commande.
252. Démontage et remontage du réservoir AR pour remplacement, réparation ou réfection des attaches, sans démontage de la malle.
253. Remplacement de la tuyauterie d'essence.
254. Revision complète de la canalisation de l'indicateur d'essence avec ou sans remplacement de l'indicateur ou d'une partie de la canalisation, y compris démontage du réservoir AR.
255. Remplacement d'une durit de remplissage de réservoir AR.

RADIATEUR

260. Dépose et pose du radiateur sur la voiture avec ajustage du capot (sans volet).
261. Dépose et pose du radiateur sur la voiture avec ajustage du capot (avec volet).
262. Remplacement des tirants de radiateur et réglage.
263. Démontage et remontage de la calandre de radiateur.
264. Pose d'un volet protège-radiateur nécessitant dépose et pose de la calandre. Pose de la tirette comprise.

SUSPENSION

270. Dépose et pose sur la voiture d'un ressort AV pour remplacement ou remise en état.
271. Dépose et pose sur la voiture d'un ressort AR pour remplacement ou remise en état.
272. Remplacement d'une ou plusieurs lames de ressort AV, y compris dépose et pose du ressort.
273. Remplacement d'une ou plusieurs lames de ressort AR, y compris dépose et pose du ressort.
274. Remplacement d'une bride de fixation du ressort AV sur l'essieu.
275. Remplacement d'une bride de fixation du ressort AR sur le pont.
276. Démontage et remontage d'une jumelle de ressort AV.
277. Démontage et remontage d'une jumelle de ressort AR.
278. Remplacement d'un axe de ressort sur jumelle.
279. Remplacement d'un axe de jumelle sur châssis.
280. Remplacement du silent-bloc de l'axe AV du ressort AR ou de l'axe AR du ressort AV.
281. Resserrage des brides de ressorts.
282. Graissage des ressorts avec dépose et pose et nettoyage des lames.

283. Graissage des ressorts par pulvérisation.

284. Dépose et pose d'un amortisseur sur la voiture pour échange ou réparation.

285. Remplacement d'un support d'amortisseur AV ou AR.

286. Remplacement d'un bras ou d'une biellette d'amortisseur.

287. Réglage des amortisseurs et essai de suspension.

288. Supplément à l'opération 287 pour niveau d'huile des amortisseurs.

ÉLECTRICITÉ

300. Dépose et pose de la batterie.

301. Recharge de la batterie, y compris dépose et pose sur la voiture et fourniture de courant.

302. Faire le niveau de la batterie et nettoyer les bornes (y compris fourniture d'eau distillée).

303. Remplacement d'une cosse de câble de batterie.

304. Remplacement du câble négatif de la batterie.

305. Remplacement du câble positif de la batterie.

306. Vérification générale de l'installation électrique complète : conductibilité et isolement, voltage batterie (élément par élément), intensité de démarrage et de lumière (phares, code, lanternes, plafonnier, stop, etc.), débit dynamo, étalonnage ampèremètre, consommation avertisseurs et essuie-glace avec électrautomètre.

307. Remplacement d'une barrette d'ébonite.

308. Remplacement d'un câble de phare.

309. Remplacement d'une lampe d'auvent.

310. Remplacement d'une lampe de bord.

311. Revision complète de la canalisation électrique (câbles et barrettes).

DÉMARREUR

315. Dépose et pose du démarreur sur la voiture.
317. Démontage complet du démarreur partie électrique et mécanique pour examen et remise en état et remontage, y compris dépose et pose sur la voiture.
318. Supplément à l'opération 317 pour rectification du collecteur.
319. Dépose du démarreur pour visite ou échange d'une pièce de la partie mécanique et pose sur la voiture.
320. Dépose du démarreur pour visite ou essai de la partie électrique et pose sur la voiture.
321. Remplacement de la couronne du démarreur (cette opération ne peut se faire qu'après dépose de la boîte de vitesses ou du moteur : l'opération 50 ou 120 sera facturée en plus).

DYNAMO

325. Réglage sur la voiture du débit de la dynamo.
326. Nettoyage sur la voiture des charbons et du collecteur de la dynamo.
327. Dépose et pose d'un conjoncteur-disjoncteur.
328. Dépose et pose de la dynamo.
329. Démontage complet de la dynamo pour examen ou remise en état, y compris dépose et pose sur la voiture.
330. Supplément à l'opération 329 pour rectification du collecteur sur induit démonté.

APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE

335. Dépose et pose d'un avertisseur.
336. Réglage du son d'un avertisseur sur la voiture.
337. Démontage complet d'un avertisseur pour examen, remise en état et remontage, y compris dépose et pose.
338. Dépose et pose de l'essuie-glace.
339. Remplacement d'un balai d'essuie-glace et réglage.
341. Remplacement ou réparation du contact stop.

342. Remplacement ou réparation du commutateur d'allumage.
343. Remplacement ou réparation du commutateur d'éclairage.
344. Remplacement ou réparation du contact d'avertisseur.
345. Remplacement ou réparation du bouton de démarreur et de la tirette.
346. Remplacement de l'ampèremètre.

ACCESSOIRES DE BORD

350. Remplacement du compteur.
351. Remplacement du flexible de compteur.
352. Remplacement d'une montre.
353. Remplacement d'un indicateur de pression d'huile.

PHARES ET LANTERNES

360. Remplacement d'un phare avec réglage.
361. Réglage des phares.
362. Remplacement des lampes de la plaque de police lumineuse du feu AR ou du stop.
363. Remplacement d'un verre de phare.
364. Remplacement d'une porte de phare.
365. Remplacement du plafonnier.

CARROSSERIE

400 *bis* Remplacement d'un guide cale-porte soudé avec dégarnissage, soudure et retouche de peinture.
402. Graissage des axes de charnières des 4 portes.
403. Réglage des pênes et de l'engâchage aux 4 portes et réglage des butées.
404. Vérification de la portée de toutes les butées en caoutchouc des 4 portes et réglage.
405. Dépose et pose d'une serrure, d'un loquet de condamnation pour remplacement ou remise en état.
407. Dépose et pose d'un système lève-glace pour remplacement ou remise en état, y compris dégarnissage.

Mes dispositions Citroën 21 http://www.citroen-rosalie.fr

409. Remplacement de la glace de portière avec dégarnissage.

413. Vérification complète du ferrage des 4 portes, guides, charnières, butées, serrures, poignées, etc., y compris la visite des lève-glaces avec démontage et remontage des encadrements et coulisseaux s'il y a lieu.

414. Démontage et remontage d'un pare-brise, y compris l'essuie-glace.

415. Supplément pour glaçage du pare-brise (pare-brise en une pièce).

416. Remplacement de la bavette caoutchouc de pare-brise.

417. Remplacement d'une poignée de portière ordinaire.

417*bis* Remplacement d'une poignée de portière à condamnation.

418. Remplacement d'une glace de custode, y compris dégarnissage et regarnissage.

419. Remplacement d'une glace de lunette AR ou d'un mica, y compris dégarnissage et regarnissage s'il y a lieu.

420. Démontage et remontage complet des pièces de ferrage (lève-glaces, serrures, pavillon, etc., voiture accidentée) pour berline, familiale ou conduite intérieure, non compris le dégarnissage sellerie.

421. Même opération pour torpédo ou cabriolet.

422. Démontage et remontage d'un marchepied, y compris démontage du bavolet s'il y a lieu.

424. Remplacement d'un tirant de portière AV avec dégarnissage et regarnissage.

425. Remplacement d'un tirant de portière AR avec dégarnissage et regarnissage.

426. Dépose et pose des appareils de commande de pare-brise.

427. Remise en état d'une fermeture complète de malle.

428. Dépose et pose d'un pare-chocs AV.

429. Dépose et pose d'un pare-chocs AR.

430. Remplacement des ferrures support de pare-chocs AR, y compris desserrage de la malle et des ailes AR.

431. Remplacement d'un tourillon a clé de poignée de malle.

432. Remplacement des caoutchoucs d'étanchéité de malle.

TOLERIE (Montage)

440. Démontage et remontage d'une aile AV.
441. Démontage et remontage d'une aile AR.
442. Démontage et remontage de la malle Coquille.
444. Démontage et remontage d'une plaque de police AV.
445. Démontage et remontage d'une plaque de police AR.
446. Remplacement d'un capot avec ajustage.
447. Remplacement d'un volet de capot et de ses ferrures, y compris ajustage.

SELLERIE

450. Dégarnissage et regarnissage d'une portière.
451. Dégarnissage et regarnissage d'un pied milieu.
452. Dégarnissage et regarnissage d'un panneau de custode, y compris enlèvement du dossier, du coussin, du rideau de lunette et des accotoirs.
453. Dépose et pose des tapis et des sièges.
454. Dépose et pose des garnitures d'accotoirs, du panneau de brisement, dégarnissage et regarnissage du panneau de custode s'il y a lieu.
455. Dégarnissage et regarnissage du panneau AR, y compris dépose et pose des sièges, accotoirs et panneaux de brisement ou panneaux de custode.
456. Dégarnissage et regarnissage de drap du pavillon, y compris dépose et pose des tapis, sièges, dégarnissage et regarnissage des pieds de caisse, accotoirs, panneaux de brisement ou panneaux de custode sans dépose du pavillon.
457. Démontage et remontage du pavillon pour remplacement ou réparation, y compris dégarnissage intérieur de la voiture et mastiquage.
458. Remise en état d'un pavillon démonté.
459. Dépose et pose d'une tresse de capot.

460. Dégarnissage et regarnissage du panneau de pare-brise, y compris démontage et remontage du filet chapelière, du rétroviseur et du pare-soleil.
461. Dépose et pose du rétroviseur.
462. Dépose et pose du pare-soleil.
463. Dépose et pose d'un filet chapelière.
464. Remplacement d'un joint de volet d'auvent.
465. Remplacement d'un axe horizontal de porte-roue de secours avec dégarnissage de la chauve-souris.
466. Remplacement de la tige de serrage du porte-roue.
467. Remastiquage d'un pavillon sans démontage.
468. Remastiquage d'une glace de lunette.
469. Remplacement d'un jonc d'aile AV ou AR.

PEINTURE

500. Peinture cellulosique d'une aile AV.
501. Peinture cellulosique d'une aile AR.
502. Peinture cellulosique d'une portière torpédo.
503. Peinture cellulosique d'une portière berline, conduite intérieure, familiale ou cabriolet.
504. Peinture cellulosique d'un torpédo ou d'un cabriolet avec peinture des ailes.
505. Peinture cellulosique d'un faux cabriolet avec peinture des ailes.
506. Peinture cellulosique d'une berline, conduite intérieure ou familiale avec peinture des ailes.
507. Peinture des 2 plaques de police avec numéros, y compris numéros intérieurs de plaque lumineuse s'il y a lieu.
508. Peinture d'un capot.
509. Peinture d'une roue sans filet.
510. Peinture d'une roue avec filets.
511. Peinture d'une malle.
512. Nettoyage, grattage et peinture d'un châssis, y compris dessous ailes et intérieur des roues et du train.

Mis à disposition par Citro 21 http://www.citroen-rosalie.fr

A C 2860

IMP. CHAIX - PARIS

TARIF N° II

DES RÉPARATIONS ET DES ÉCHANGES STANDARD

8 - 10 et 15 CV

(EN VIGUEUR A DATER DU 15 MARS 1933)

(Ces Tarifs annulent les précédents.)

Mis à disposition par Caro 21 http://www.citroen-rosalie.fr

I°. - REPARATIONS

CONDITIONS D'APPLICATION

Généralités.

I. — Les prix de ce Tarif ne comportent que la main-d'œuvre de remise en état des organes, sans fournitures. Les pièces détachées sont facturées à part, suivant le Tarif des pièces détachées en vigueur.

II. — Le présent Tarif est appliqué à nos Usines ainsi que chez tous nos Concessionnaires et Agents.

Les réparations sont payables au comptant.

La responsabilité d'une opération incombe à celui de nos Représentants qui l'a effectuée.

III. — L'Usine ne prend aucun engagement de rigueur en ce qui concerne la durée des réparations, qui, en aucun cas, ne pourrait donner lieu à des dommages-intérêts d'aucune sorte.

IV. — Les prix indiqués au présent Tarif correspondent aux numéros de notre Catalogue général des Réparations.

Seuls, les prix des opérations mentionnées au présent Tarif peuvent être exigés.

V. — Les prix du présent Tarif ne sont applicables qu'à des organes normalement usés.

En cas d'accident, ils ne peuvent donner qu'une approximation.

Carrosserie.

Exceptionnellement, les prix indiqués au chapitre " Peinture " comprennent la fourniture des matières de peinture.

En ce qui concerne la Carrosserie, il ne faut pas omettre de totaliser toutes les opérations de ferrage, tôlerie, sellerie et peinture nécessaires à l'exécution du travail.

TARIF DES RÉPARATIONS

N°s	PRIX
1 (8-10 cv.)	10 »
(15 cv.)	15 »
2	10 »
3	20 »
4	5 »
5 (8-10 cv.)	20 »
(15 cv.)	25 »
6 *ter*	15 »
7	5 »
8 (8-10 cv.)	10 »
(15 cv.)	15 »
9	20 »
10	10 »
11	15 »
12	5 »
13	20 »
14	20 »
15	35 »
16	5 »
17	15 »
20 (8-10 cv.)	30 »
(15 cv.)	40 »
21 (8-10 cv.)	100 »
(15 cv.)	130 »
22 (8-10 cv.)	30 »
(15 cv.)	40 »
23	15 »
24	15 »
25	15 »
30 (8-10 cv.)	100 »
(15 cv.)	110 »
31 (8-10 cv.)	130 »
(15 cv.)	160 »
32 (15 cv.)	50 »
33 (15 cv.)	10 »
35	Service
36	50 »
37	5 »
38 (8-10 cv.)	110 »
(15 cv.)	130 »
39	25 »
40 (8-10 cv.)	480 »
(15 cv.)	600 »
41	15 »
42 (8-10 cv.)	70 »
(15 cv.)	85 »
43 (8-10 cv.)	120 »
(15 cv.)	150 »
50 (8-10 cv.)	200 »
(15 cv.)	240 »
51 (8-10 cv.)	350 »
(15 cv.)	410 »
55 (8-10 cv.)	145 »
(15 cv.)	200 »
56 (8-10 cv.)	135 »
(15 cv.)	160 »
60	Service
61	*id.*
62	*id.*
63	*id.*
64	5 »
65	10 »
70	Petit entretien
71	10 »
72	10 »
73 (10-15 cv.)	20 »
74	20 »
75	Service
76 (8-10 cv.)	45 »
(15 cv.)	50 »
77	Petit entretien
78	15 »
79	Petit entretien
80	10 »
81	Petit entretien
82 (8 P)	25 »
85 *bis*	25 »
86	45 »
87	20 »
88	Petit entretien
89	*id.*
90	20 »
91	10 »
92	50 »
93	10 »
94	5 »
95	10 »
100	10 »
101	20 »
102 (avec RL)	20 »
(sans RL)	15 »
103	40 »
104	20 »
110	35 »
111	25 »
112	15 »
113	10 »
115 (8-10-10 L et 15 L)	45 »
(15 cv. N)	55 »
116	20 »
117	70 »

N°s	PRIX
118	10 »
120 (8-10 et 15 L)	60 »
(15 cv. N)	70 »
121 (4 cyl. sans RL)	160 »
(4 cyl. avec RL)	170 »
(15 L sans RL)	170 »
121 (15 L avec RL)	180 »
(15 N)	190 »
122 (4 cyl. sans RL)	100 »
(4 cyl. avec RL)	110 »
(15 L sans RL)	110 »
(15 L avec RL et 15 N)	120 »
125	40 »
126 (15 cv. N)	30 »
127 (15 cv. N)	50 »
130	20 »
131	50 »
135	75 »
136	190 »
140	Service
141	30 »
147	30 »
149	5 »
150	10 »
151	40 »
152	20 »
155	50 »
156	60 »
157	75 »
158	85 »
159	25 »
160	25 »
161	30 »
170	Petit entretien
171	20 »
172	10 »

N°s	PRIX
173	25 »
174	35 »
175	15 »
176	25 »
177	35 »
178	85 »
179	50 »
190	65 »
191	185 »
195	15 »
196	25 »
197	25 »
198	30 »
199	20 »
205	50 »
206	100 »
210	25 »
211 (8-10 cv.)	80 »
(15 cv.)	100 »
212	45 »
213	35 »
214	10 »
220 (8-10 et 15 L)	1.125 »
(15 N)	1.250 »
221	125 »
222 (8-10-15 L)	200 »
(15 N)	250 »
223	75 »
224 (8-10-15 L)	300 »
(15 N)	350 »
225	125 »
226 (8-10-15 L)	250 »
(15 N)	265 »
227	50 »
240	30 »
241	10 »

N°s	PRIX
242	15 »
244	15 »
250 (8 cv.)	20 »
251 (8 cv.)	10 »
252 (10-15 cv.)	60 »
253 (8 cv.)	10 »
(10-15 cv.)	50 »
254 (10-15 cv.)	100 »
255 (10-15 cv.)	10 »
260	30 »
261	45 »
262	15 »
263	15 »
264	25 »
270	20 »
271	30 »
272	25 »
273	35 »
274	7 »
275	10 »
276	25 »
277	25 »
278	10 »
279	15 »
280	30 »
281	10 »
282 (8-10 cv.)	100 »
(15 cv.)	120 »
283	Service
284	15 »
285	30 »
286	10 »
287	30 »
288	10 »
300	7 »
301	15 »
302	Petit entretien

N°s	PRIX	N°s	PRIX	N°s	PRIX
303	15 »	361	Service	445	10 »
304	15 »	362	20 »	446	30 »
305	20 »	363	5 »	447	30 »
306	30 »	364	10 »	450	10 »
307	10 »	365	10 »	451	10 »
308	10 »	400 *bis*	50 »	452	45 »
309	5 »	402	Service	453	10 »
310	5 »	403	45 »	454	70 »
311	180 »	404	20 »	455	85 »
315	10 »	405	40 »	456	150 »
317	40 »	407	30 »	457	200 »
318	10 »	409	40 »	458	50 »
319	20 »	413	100 »	459	10 »
320	25 »	414	45 »	460	15 »
321	25 »	415	20 »	461	15 »
325	5 »	416	30 »	462	15 »
326	10 »	417	10 »	463	15 »
327	10 »	417 *bis*	20 »	464	20 »
328	10 »	418	75 »	465	20 »
329	40 »	419	85 »	466	5 »
330	10 »	420	300 »	467	25 »
335	5 »	421	200 »	468	10 »
336	Petit entretien	422	50 »	469	10 »
337	15 »	424	20 »	500	100 »
338	20 »	425	40 »	501	70 »
339	5 »	426	15 »	502 (10-15 cv.)	60 »
341	10 »	427	70 »	503	100 »
342	10 »	428	10 »	504	980 »
343	20 »	429	5 »	505	1.300 »
344	15 »	430	75 »	506	1.400 »
345	10 »	431	5 »	507	30 »
346	10 »	432	5 »	508	130 »
350	10 »	440	50 »	509	20 »
351	15 »	441	30 »	510	35 »
352	Service	442	40 »	511	130 »
353	*id.*	444	5 »	512	170 »
360	20 »				

II. - ECHANGES STANDARD

CONDITIONS D'APPLICATION

I. — Les prix indiqués dans ce chapitre représentent le remplacement d'une pièce ou d'un organe par une pièce ou par un organe de même type remis en état par l'Usine.

Ces prix ne comportent aucun travail de pose et dépose, le prix de cette main-d'œuvre se trouve dans le Tarif des Réparations.

Un organe ne peut être admis à l'**Échange Standard** que s'il est normalement usé et en état de fonctionnement. Exception faite pour le cas du moteur. Un prix spécial a été prévu pour l'**Échange Standard** d'un moteur dont le carter a été détérioré.

II. — Les organes à échanger devront être adressés à notre service **Pièces détachées,** 175, rue du Président-Wilson, à Levallois-Perret, ou à l'une de nos succursales :

Angers, 48, rue de Brissac ;
Bordeaux, 49, rue de Belleville ;
Boulogne-sur-Mer, 58, avenue de Paris ;
Brest, 124, rue Anatole-France (Lambézellec) ;
Caen, 3 et 5, quai de Juillet ;
Cahors, 111, boulevard Gambetta
Cholet, 41, avenue Gambetta ;
Clermont-Ferrand, 38, avenue des Paulines ;
Dieppe, 2, rue Thiers ;
Évreux, 18, avenue du Maréchal-Foch ;
Le Havre, 6, boulevard Foch ;
Lisieux, 31, rue de Paris ;
Louviers, place d'Évreux ;
Lyon, 35, rue de Marseille ;
Nantes, rue Alfred-Riom ;
Niort, 82, avenue Saint-Jean-d'Angély ;
Strasbourg, 29, rue du Vieux-Marché-aux-Vins ;
Toulouse, 3 bis, faubourg Bonnefoy.

III. — L'expédition des organes révisés sera faite contre remboursement de notre service "Pièces détachées", à Levallois, ou de l'une de nos succursales ci-dessus. Les frais de port et de douane sont à la charge du client et l'emballage lui sera consigné jusqu'au retour au service expéditeur.

Les organes révisés à nos Usines et expédiés comme **Échanges Standard** sont munis soit d'un bulletin de garantie, soit d'un certificat attestant que la révision a été effectuée par nos soins (dans ce cas, nos Concessionnaires et Agents ne sont responsable que des travaux de dépose et de pose de l'organe sur la voiture).

Les organes d'**Échange Standard** qui bénéficient de la garantie sont les suivants : moteur, embrayage, boîte de vitesses, pont arrière, essieu avant et boîtier de direction.

Ces organes sont garantis pendant un délai de six mois contre tous vices de matières ou défauts de construction.

Ce délai n'est pas applicable aux moteurs destinés à être montés sur un taxi ou sur un car.

La garantie ne peut s'étendre aux accidents provenant d'un manque de soin, d'un oubli, de l'inexpérience d'un conducteur ou d'une surcharge même passagère.

Les Usines font les plus expresses réserves sur l'application de la garantie dans le cas des moteurs standard si les recommandations qu'elles font pour la période de rodage n'ont pas été suivies.

Dans tous les cas la responsabilité du constructeur, même en cas d'accident de personnes ou de choses ayant pu résulter de vices ou défauts de construction est, de convention expresse, limitée strictement à l'échange gratuit des pièces reconnues défectueuses par les Services Techniques de ses Usines à l'exclusion formelle de tous les autres dommages-intérêts pour quelque cause que ce soit.

Les pièces dont le remplacement gratuit est demandé devront être expédiées franco pour examen préalable. L'échange ne pourra donner lieu à aucune indemnité ni participation quelconque du constructeur dans la main-d'œuvre nécessitée par le démontage et le remontage.

IV. — Les prix appliqués seront ceux du Tarif en vigueur au jour de l'**Échange Standard.**

TARIF DES ÉCHANGES STANDARD

DÉSIGNATION	PRIX en usine ou dans nos succursales	
	8-10 cv	15 cv
MOTEUR sans embrayage, ni carburateur, ni bobine, ni dynamo, ni distributeur, ni bougies	1.600 »	2.300 »
Échange avec carter crevé	3.000 »	4.200 »
BIELLE complète	30 »	30 »
EMBRAYAGE complet avec douille coulissante	150 »	150 »
BOITE DE VITESSES sans levier, ni pédales, ni roue libre	700 »	700 »
BOITIER DE DIRECTION avec support, sans levier, ni rotule	220 »	220 »
ESSIEU AV avec freins, moyeux, leviers et barre d'accouplement sons barre de direction	900 »	900 »
PONT AR avec moyeux, tambours de freins, chapeaux de roues et plateau d'entraînement sur pignon d'attaque	1.100 »	1.100 »
AVERTISSEUR Lavallette	80 »	80 »
AVERTISSEUR Klaxon	55 »	55 »
BATTERIE 90 ampères-heure	300 »	300 »
CONJONCTEUR-DISJONCTEUR	22 »	22 »
DÉMARREUR	200 »	200 »
DYNAMO avec conjoncteur	200 »	200 »
DYNAMO avec régulateur de tension	»	250 »
RÉGULATEUR DE TENSION	»	80 »
ESSUIE-GLACES	45 »	»
RADIATEUR	Voir Tarif spécial	
BLOC RADIATEUR	Voir Tarif spécial	
COMPTEUR Jaeger ou O. S.	75 »	75 »
MONTRE Jaeger ou O. S.	75 »	75 »
ALLUMEUR R. B. ou S. E. V.	130 »	150 »

IMPRIMERIE DES USINES A. CITROËN